



**ÉNERGIE
PARTAGÉE**



Energie Partagée

Présentation

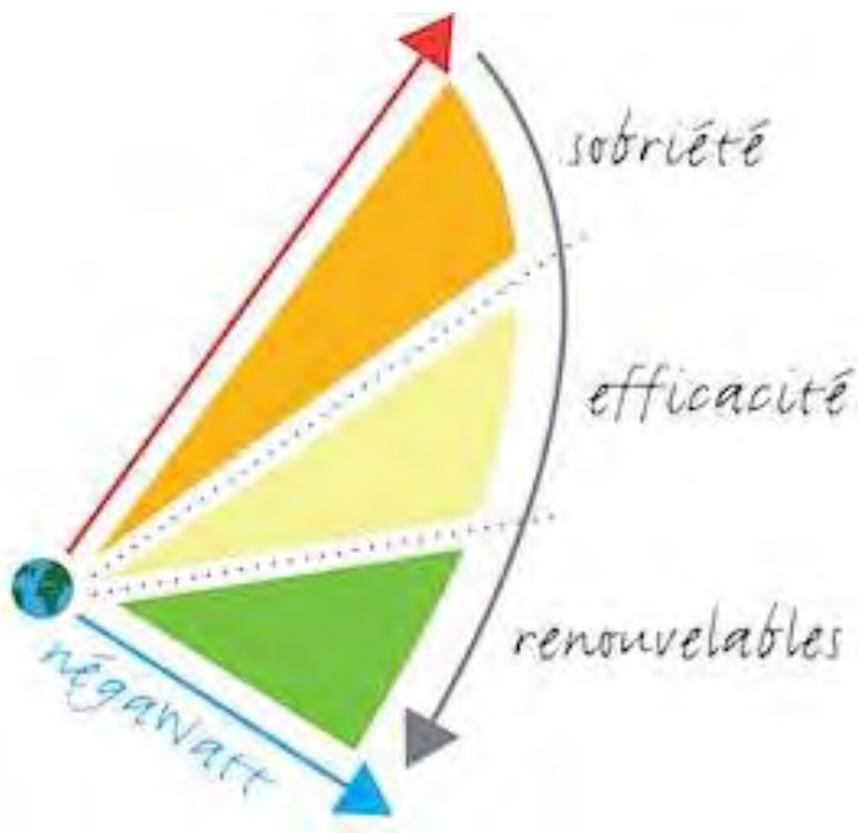
Toulon

20 juin 2019

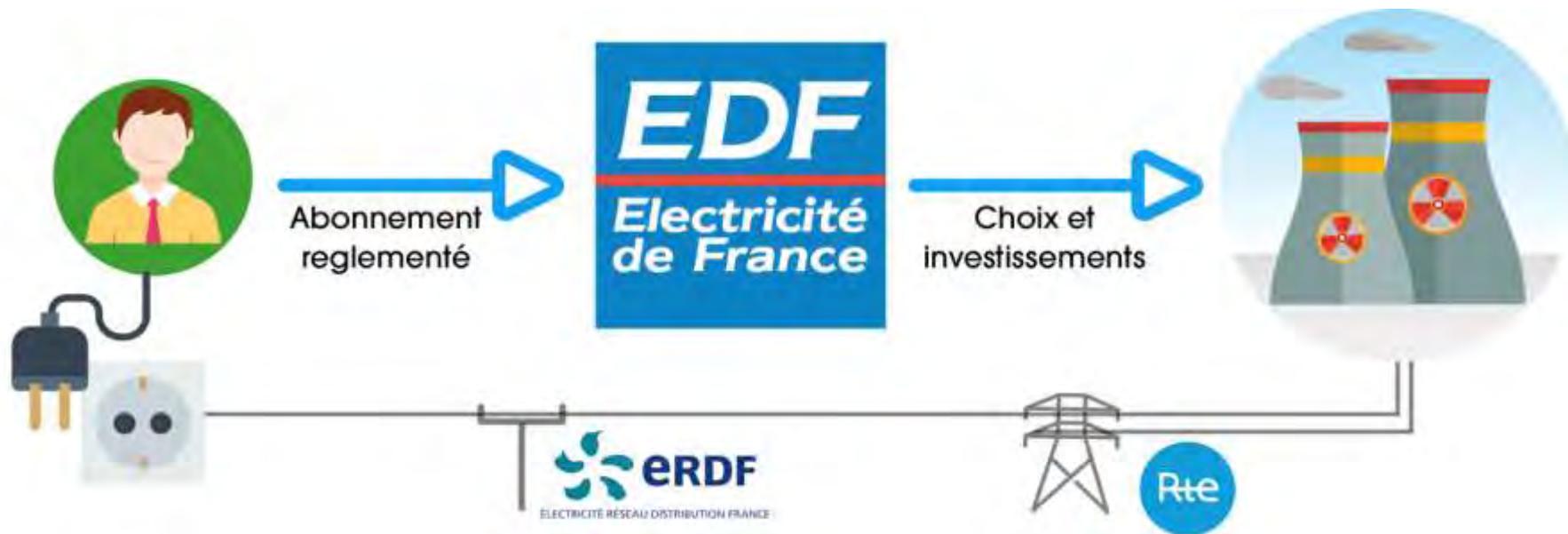


L'urgence climatique de changer de modèle énergétique

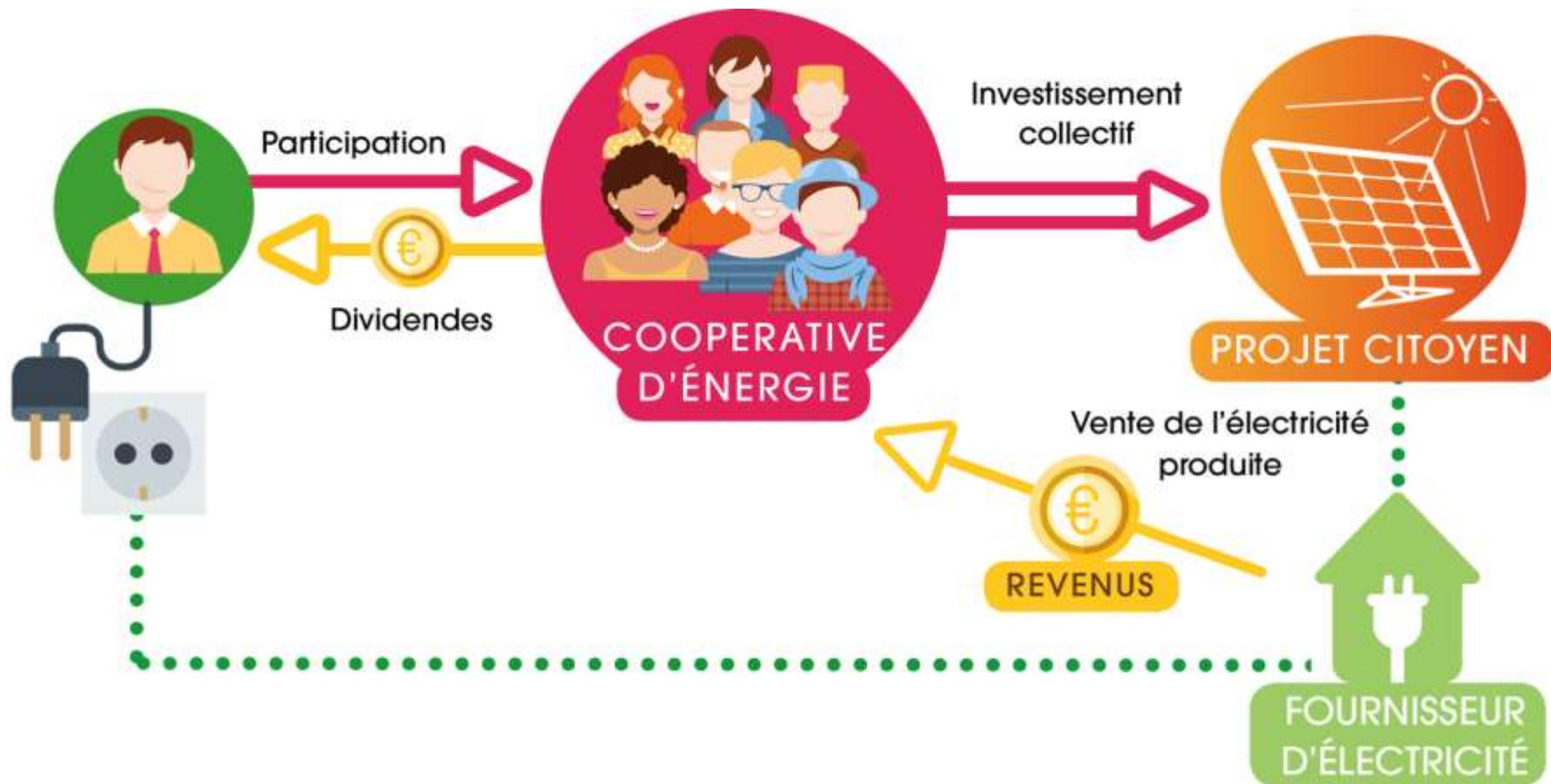
- Nécessité de réduire les émissions de GES



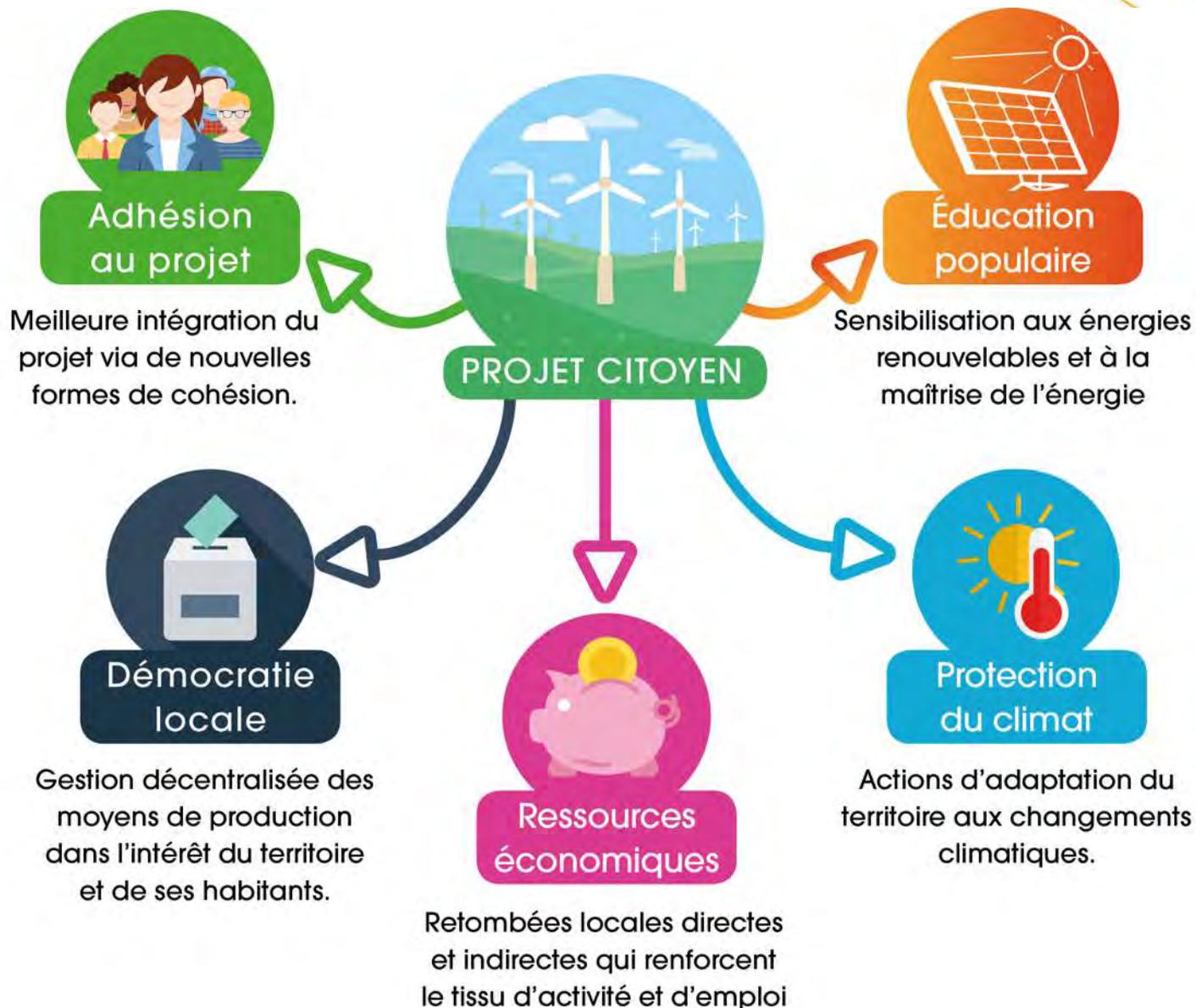
L'énergie au XXème siècle : un consommateur passif et obligé



Le XXIe siècle : l'opportunité d'une citoyenneté énergétique à saisir



Pourquoi faire un projet citoyen ?



Création d'Énergie Partagée en 2010



La Charte Énergie Partagée



Ancrage local



Exigence écologique



Gouvernance ouverte



Démarche non spéculative



Deux missions



**Projets citoyens
d'énergies renouvelables
et d'économie d'énergie**

Mission #1

Appuyer et conseiller
les porteurs de projets

Mission #2

Financer grâce à la
finance solidaire


**ÉNERGIE
PARTAGÉE**


**ÉNERGIE
PARTAGÉE**

www.energie-partagee.org

10 réseaux régionaux constitués

Énergie Partagée en Île-de-France



Olivier BERLAND
☎ 06 87 46 70 73
olivier.berland@energie-partagee.org

Énergie Partagée en Centre-Val de Loire



Raphaël MERCEY
☎ 06 64 47 54 51
raphael.mercy@energie-partagee.org

Réseau Énergies citoyennes en Grand-Est



Lena MIGNE
☎ 03 24 32 03 23
l.migne@ale08.org

Réseau Taranis (Bretagne)



Amandine PIERRE-LOTI
☎ 02 23 63 20 88
amandine.lotit@eolien-citoyen.fr

Réseau Énergies Citoyennes en Pays de la Loire (ECPDL)



Claire LÉGRAND
☎ 02 23 63 20 88
claire.legrand@eolien-citoyen.fr



Robin DELOOF
☎ 02 23 63 20 88
robin.deloof@eolien-citoyen.fr

Réseau Cirena (Nouvelle-Aquitaine)



Charlene SUIRE
☎ 06 64 54 71 95
charlene.suire@cirena.fr



Magali MARTIN
☎ 06 52 26 78 03
magali.martin@cirena.fr



Célestine VOEGEL
☎ 06 82 15 84 84
celestine.voegel@cirena.fr

Réseau ECLR (Occitanie)



Alenka DOULAIN
☎ 06 41 57 15 78
alenka.doulain@ec-lr.org



Johann VACANDARE
☎ 06 40 36 94 90
johann.vacandare@ec-lr.org



Louise BALMER
☎ 06 52 04 16 38
louise.balmer@ec-lr.org

Énergie Partagée en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Vincent BAGGIONI
☎ 07 69 70 89 23
vincent.baggioni@energie-partagee.org

Réseau Énergies citoyennes en Bourgogne-Franche-Comté



Paul-Jean COUTENX
☎ 07 68 96 15 10
paul-jean.couthenx@coopawatt.fr



Anne-Marie BAILLY
☎ 06 29 62 46 31
anne-marie.bailly@coopawatt.fr

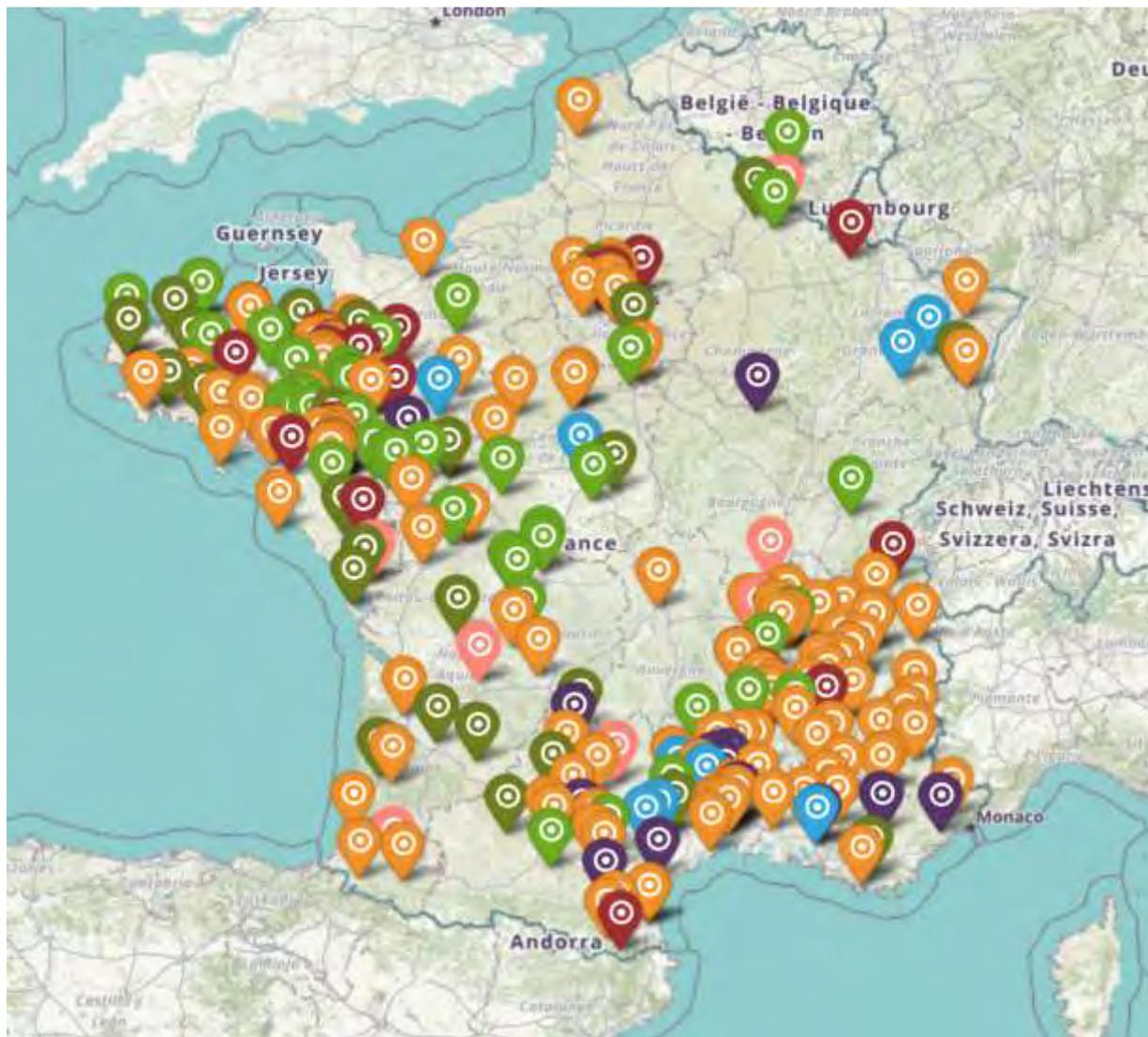
Réseau Énergies citoyennes en Auvergne-Rhône-Alpes (EC-AURA)



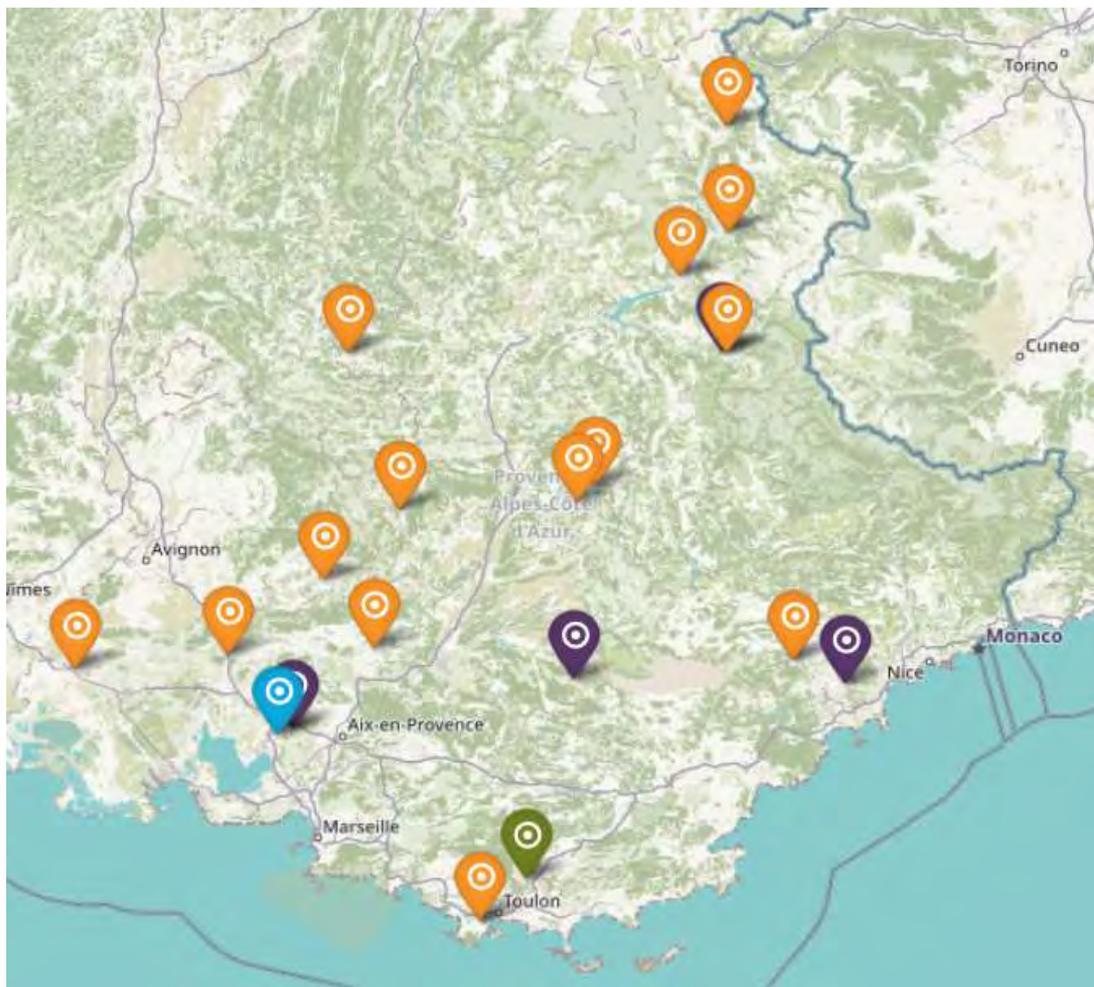
Simon SERIEYE
☎ 04 72 56 33 41
simon.serieye@auvergnerhonealpes-ee.fr



Des projets d'énergie citoyenne partout en France



Des projets d'énergie citoyenne en Provence-Alpes-Côte d'Azur



DES ENR CITOYENS : POUR QUOI FAIRE ?



Pour favoriser une appropriation locale du débat sur l'énergie



- Par une communication plus profonde et plus permanente au sein des territoires : « Après-demain », collecte, inauguration, presse locale, ... , évènementiels, collecte, inauguration, ...
- Par des actions qui s'appuient sur des réalisations concrètes
- Par des actions portées par de simples citoyens : déspecialise l'énergie
- Par une transmission facilité avec les publics due à une proximité relationnelle

Un moyens de lancer une dynamique de territoire



tago

Pour (r)établir les liens entre production et consommation



- Les ressources permettant de produire des énergies renouvelables sont limitées à la quantité de flux (eau, solaire, vent, bois) disponible sur un territoire
- Intéresser les citoyens aux potentiels d'EnR de leur territoire favorise leur appréhension de ces limites
- Se rendre compte de ces limites leur signale les capacités restreintes de leur territoire à répondre à leurs besoins énergétiques
- Prise de conscience « concrète » vecteur de changement dans les pratiques de consommation

Pour palier aux absence du marché sur certains secteurs

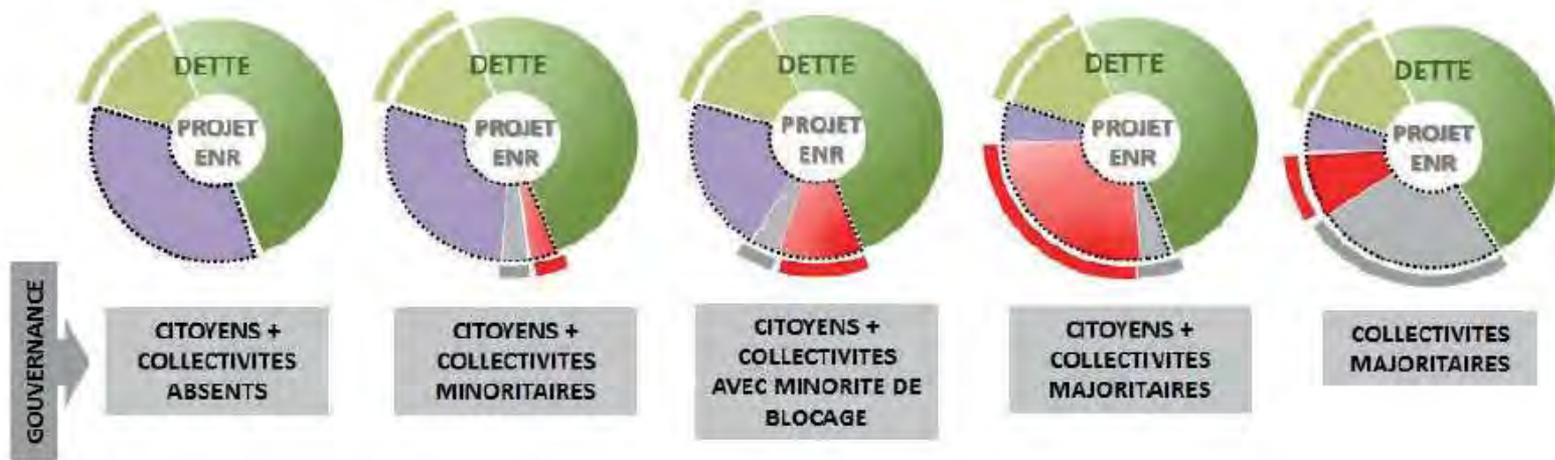


- Sur les toitures de 9 à 100 kWh (60 à 700 m²) : projet en « Grappe PV »
- Sur les moyennes toitures 100 à 500 kWh : peu de réponses aux AO de la CRE sur cette famille alors que le gisement est important
- Dans la petite hydraulique et la réhabilitation de petite centrale

Pour capter les plus-values s'échappant du territoire sur les grands projets (PV au sol, grande toiture, éolien)

- La plus grande partie de la plus-value va aujourd'hui aux développeurs (80%)
- En entrant de le capital des projets (en développement et/ou en investissement) (Maître d'ouvrage avec prestataires ; Co-développement ; Partenaire)
 - Favorise l'acceptation des projets : appropriation, meilleur prise en compte des caractéristiques territoriales
 - Du patrimoine commun source de revenus pérennes

La collectivité locale et/ou les habitants : chefs d'orchestre ou parties prenantes?



Répartitions possibles de la gouvernance d'un projet (cas types)

Noémie Poize, RAEE / ADEME

Pour maîtriser les décisions stratégiques des projets d'ENR en entrant dans leur gouvernance (1)



● Phase de développement

Réduire l'impact environnemental au maximum

Définir le montage juridique et financier pour embarquer le territoire

Garantir un lien entre production et consommation

Pour maîtriser les décisions stratégiques des projets d'ENR en entrant dans leur gouvernance (2)



● Phase d'exploitation

Privilégier l'emploi local et minimiser l'impact environnemental

Maîtriser les nuisances

Affectation des bénéfices

Contrôle de l'entrée de nouveaux actionnaires

Monter en compétence pour piloter à long terme la transition énergétique localement

Des nouvelles retombées économiques pour financer son projet énergétique de territoire



● Sur les thématiques énergétiques :

Sobriété : éducation à l'environnement

Efficacité : soutien à la rénovation thermique des bâtiments

Précarité énergétique : aide à la rénovation des logements des ménages les plus modestes

D'autres projets EnR

● Mais aussi d'autres projets indirectement en lien avec la transition énergétique : cantine bio, transports, commerces de proximité ...



**ÉNERGIE
PARTAGÉE**

Une mission d'appui à l'émergence et à la structuration des EnR citoyennes

● Aux collectivités territoriales

Sensibilisation aux EnR citoyennes

Aide à la mobilisation locale

Ressources techniques et juridiques : Espace adhérent et liste de diffusion

Conseils individualisés

Modèle de cahiers des charges

Répertoire de compétences

Aide à la définition de stratégie EnR territoriale

Une mission d'appui à l'émergence et à la structuration des EnR citoyennes



● Aux collectifs d'habitants

Appui à l'amorçage

Page Internet sur site Energie Partagée

Appui à la collecte

Ressources techniques et juridiques : Espace adhérent et liste de diffusion

Formation

Répertoire de compétences



Merci de votre attention !

**ÉNERGIE
PARTAGÉE**



Des parcs PV au sol comme enjeu dans la mise en œuvre de la transition énergétique en PACA

- Des installations comme réponse potentielle :
 - ⇒ au défi climatique
 - ⇒ aux objectifs du SRADDET (7900 MWc en 2023)
- Efficace : représente 85% de la puissance installée en région PACA ; modèle économique (très) rentable
- Un arrière-pays déjà bien raccordé ou en cours de raccordement (S3REnR)

Des communes et des intercommunalités concernées ?



- **Municipalité décisionnaire (compétence droit des sols)**
- **Taxes (IFER + CFE) en grande partie distribuée aux intercommunalités**
- **Possibilité de loyers importants si les terrains appartiennent à la collectivité**
- **... mais la plus grande partie de la plus-value va aux développeurs (80%)**
- **Une possibilité de mieux intégrer ces projets au territoire à partir d'une approche citoyenne**

Parc PV au sol : un patrimoine potentiel pour les collectivités



- Centrales solaires demeureront longtemps ... très longtemps : intégration réglementaire et sociale, raccordement acquis
- Possible repowering
- Source de revenus pérennes : intégrée aux budgets des collectivités, facilité de dette
- Source d'énergie pérenne : potentielle localisation d'entreprises intéressées par une énergie abondante, à bas coût (PPA), source d'emplois locaux, potentiellement valorisante pour le territoire

=> Un intérêt à devenir propriétaire ou copropriétaire de ces installations